

LABELLE, Henri P.
Montréal, Qc

FORMATION

- 1952 Baccalauréat en architecture (Université McGill)
- 1991 Cours sur l'arbitrage conventionnel, par l'Institut d'arbitrage et de médiation du Québec
- 1992 Formation pratique en arbitrage commercial par le CCAC
- 1992 et 1993 Formation pratique en médiation commerciale et Formation de formateurs à la médiation commerciale par le CCAC, l'American Arbitration Association et l'Université Laval
- 1994 et 1995 Animateur à 3 séminaires de formation d'arbitres et de médiateurs, au CCAC
- 2000 Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (Université Concordia)

CARRIÈRE ET CHAMPS D'EXPERTISE

- 1954 à 1998 Pratique privée dans bureaux d'architectes, dont les 34 dernières années comme associé
- 1965 à 2000 Réalisation de 16 arbitrages
- 1990 à 2000 Plusieurs expertises et interprétations de règlements de la construction

OCCUPATION ACTUELLE

- Retraité de la pratique de l'architecture. Membre des conseils d'administration de Cogeco inc. et de Cogeco Câble inc. et président des comités de vérification de ces deux compagnies. Depuis 1989, représentant des architectes du Québec au sein du Comité canadien des documents de constr., qui est composé de douze membres (architectes, ingénieurs, entrepreneurs, propriétaires), provenant des diverses régions du Canada, qui a pour but de rédiger des documents normalisés pour l'industrie de la construction, et notamment des contrats types de construction entre propriétaire et entrepreneur. Actif également au sein de comités de l'Ass. de la construction du Québec et de l'Ordre des architectes du Québec.

EXPÉRIENCE D'ARBITRAGE SOUS L'ÉGIDE DU CCAC

- Arbitre unique pour 7 arbitrages dans le domaine de la construction,

dont 3 selon la procédure accélérée

EXPÉRIENCES CONNEXES

- 2 arbitrages réalisés à titre de président d'un Conseil consultatif de règlement des différends contractuels (procédure d'arbitrage propre à Travaux publics Canada selon laquelle le président du Conseil consultatif agit comme arbitre unique)
- Président d'un conseil d'arbitrage de 3 arbitres en 1994 dans un différend de construction
- Sur période d'une vingtaine d'années (1965 à 1988) participation à six arbitrages sous l'égide de l'Ordre des architectes du Québec, pour régler des différends portant sur des montants d'honoraires chargés par des architectes et réalisation de 3 conciliations

AFFILIATIONS

- -Ordre des architectes du Québec, Fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada, Arbitre certifié de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada, Membre de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Qué.

RAYONNEMENT

- Administrateur de l'Ordre des architectes du Qué. (6 ans, président en 1966 et 1967), Administrateur de l'Ass. des architectes en pratique privée du Qué.(3 ans, président en 1987), Représentant des architectes au Conseil interprofessionnel du Québec (3 ans, 1968 vice-président), Administrateur Institut royal d'architecture du Canada (1986 à 1988), Membre du C.A. de Cogeco inc. et de Cogeco Câble inc.

PUBLICATIONS OU CONFÉRENCES

- Conférencier à un séminaire organisé par le Canadian Institute, et président d'un second séminaire organisé par Insight tous deux portant sur la présentation du nouveau contrat de construction à forfait (CCDC 2-1994) qui comporte des clauses de médiation et d'arbitrage obligatoires pour régler tout différend entre entrepreneur et propriétaire

LANGUE(S) DE TRAVAIL

- Français et anglais